Grand Prix de Palavas IRC

17 et 18 octobre 2026

AVENANT N°1 AUX INSTRUCTIONS DE COURSE

1 - Modification des groupes au point 7 PAVILLONS DE CLASSE :

Les groupes sont modifiés comme suit :

- **Groupe 1 : IRC 2 et IRC 3**
- **Groupe 2 : IRC 4**

Signaux d'avertissements :

Classe	Pavillon de classe
Groupe 1 : IRC 2 *et IRC3	Flamme numérique 1
Groupe 2 : IRC 4 *	Flamme numérique 2

2 - Modification ANNEXE 3 PARCOURS CÔTIERS :

La zone de la Réserve Marine de la Côte Palavasienne, délimitée par les bouées A, B, C et D est interdite à la navigation - Zone délimitée par les segments [AB], [BC], [CD] et [DA]



Le 15/10/2026
Le Président du Comité de Course
Alain Bachellerie